



Extrait du L'École Émancipée

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article1309>

« Pas spectatrice des bouleversements », Jean-Marc Canon, secrétaire de l'UGFF-CGT



Date de mise en ligne : samedi 21 janvier 2012

L'École Émancipée

Les élections professionnelles dans la Fonction publique d'Etat ont été marquées par un recul de la FSU qui devient seconde derrière FO et juste devant la CGT. La fin de l'année 2013 sera marquée par la mesure de la représentativité interprofessionnelle pour chaque organisation syndicale et celle de 2014 verra un renouvellement des Comités techniques pour toutes les fonctions publiques. Nous avons voulu donner la parole aux deux partenaires avec lesquels la FSU a organisé des initiatives de débats s'inscrivant dans son mandat de congrès « pour la construction d'un nouvel outil syndical ». Afin de tirer le bilan de ces élections et de poursuivre le débat...

x Ecole Emancipée : Dans quel contexte s'annonçaient ces élections ?

Jean-Marc Canon : Ce scrutin se situait dans un contexte marqué par deux caractéristiques principales : une élection de type inédit et une fonction publique au centre des politiques d'austérité.

Particulière, cette consultation l'était par plusieurs aspects. D'abord, par le nombre d'agents appelés aux urnes qui avoisinait les trois millions. Ensuite, parce que, pour la première fois, les personnels non titulaires voyaient leur vote pris en compte à l'identique de leurs collègues titulaires. Enfin, parce que de nouvelles règles de représentativité, de négociations et de validation des accords vont être mises en oeuvre à partir de ce processus.

Quant aux enjeux face à la situation économique et sociale, c'est peu de dire qu'ils sont importants au moment où le Président de la République et le gouvernement - pour ne citer qu'eux - approfondissent et durcissent leurs attaques contre la Fonction publique au prétexte de la résorption de la dette publique.

x EE : Quel bilan en tirez vous pour votre syndicat ? J-M. C. : S'agissant des résultats de ces élections, il convient en premier lieu de noter que leur organisation a été très insatisfaisante à cause des impérities des employeurs publics. Des dizaines de milliers d'agents ont, de fait, été mis dans l'impossibilité de voter, ce qui est inacceptable et préjudiciable.

Au-delà, la CGT, dans la Fonction publique, sort globalement renforcée comme première organisation syndicale puisque nous progressons d'environ 0,6 point sur le versant de l'Etat et de plus de 2 points sur les trois versants. J'ajoute que, pour l'Etat, le transfert de plus de cent mille salariés - parmi lesquels la CGT dépassait les 40 % des voix - à la Fonction publique territoriale a évidemment pesé négativement sur notre résultat. Ceci étant, nous nous félicitons sans ambiguïté de la confiance qu'ont bien voulu nous accorder les personnels, conscients des responsabilités particulières que cela nous confère.

x EE : Comment vois tu l'avenir du point de vue des relations entre syndicats de la FP après ces élections ?

J-M. C. : Je suis persuadé que cette première étape qui - et c'est presque demain - sera prolongée par le scrutin de la fin 2014, porte en germe une évolution importante des relations sociales et du paysage syndical. Quelles que soient nos positions respectives sur la représentativité syndicale, l'ensemble des dispositions cumulées des accords de Bercy, qui sont en train de se traduire concrètement, va impacter et modifier durablement et substantiellement le dialogue social et, par voie de conséquence, toutes les organisations syndicales.

La CGT ne souhaite pas demeurer spectatrice de ces bouleversements. Tout au contraire, dans le cadre d'une démarche ouverte, elle s'inscrit résolument dans une démarche offensive afin de favoriser un syndicalisme rénové, de propositions, de lutte et de transformation sociale.

x EE : Comment vous inscrivez vous dans le débat politique des présidentielles par rapport à la question des services publics et de leurs personnels ?

J-M. C. : En ce qui concerne les élections présidentielles et, dans la foulée, les élections législatives, la CGT restera bien entendu dans ses prérogatives syndicales. Evidemment, cela ne signifie pas qu'elle demeurera insensible et neutre. Par exemple, il semble pour le moins avéré que nous ne compterons pas au rang des laudateurs de la politique de Nicolas Sarkozy. En revanche, si nous ne nous interdisions aucune démarche revendicative, notre rôle

ne saurait, de près ou de loin, constituer un soutien pour une candidate ou un candidat.

Ce qui est également avéré, c'est que la CGT, dans le secteur public comme dans le secteur privé, n'entend pas que la séquence politique qui est déjà ouverte soit synonyme d'atonie du mouvement social. A l'inverse, tout doit être mis en oeuvre pour que l'intervention et la mobilisation des salariés soient plus que jamais à l'ordre du jour. ĩ